

US CLUNY FOOTBALL

8, chemin Georges Malère
71250 CLUNY
Tél. : 03 85 59 07 81
usclunyfootball.fr
N° FFF : 506915 / Agrément Jeunesse et sports : 15024



ASSEMBLEE GENERALE DU 10 JUIN 2022

Ordre du jour :

- Accueil des participants
- Rapport moral
- Rapport financier
- Propositions pour la saison 2022-2023
- Élection du bureau pour la saison 2022-2023
- Vote des cotisations pour la saison 2022-2023
- Accueil d'un jeune en service civique
- Questions diverses

Accueil des participants

Le président remercie les participants à cette assemblée générale.

Il salue la présence de M. Alain Gaillard, 1er adjoint à la vie quotidienne, au commerce, et aux services techniques, représentant Mme Marie Fauvet, maire de Cluny ; ainsi que la présence de Mme Elisabeth Lemonon, conseillère départementale du canton de Cluny.

Il excuse Mme Marie-Hélène Boitier, 4e adjointe aux affaires scolaires de la Ville de Cluny ; M. Jean-Luc Delpeuch, président de la Communauté de communes du Clunisois ; ainsi que M. Jean-Luc Fonteray, conseiller départemental du canton de Cluny, retenus par d'autres obligations.

Le président remercie les financeurs publics pour leur concours au fonctionnement et à l'investissement du club, et tout particulièrement la Ville de Cluny, le Département de Saône-et-Loire et l'Etat via l'Agence nationale du sport (ANS).

Le président remercie également les partenaires et mécènes du club, ainsi que les bénévoles et parents des joueurs pour leur aide précieuse tout au long de la saison, notamment lors des manifestations.

Rapport moral

Le président revient sur les objectifs à long terme qu'il avait fixé à son arrivée en juin 2018 :

- ne pas perdre l'ADN familial du club,
- créer une vie autour du club (vie au foyer, différentes animations et manifestations, sorties...)
- garder des licences à un prix le plus bas possible
- créer un pôle jeunes Clunisois de qualité
- se donner les moyens et structures pour évoluer au niveau R2 de façon stable
- créer une structure féminine
- gérer l'impact environnemental du club.

En ce qui concerne **le stade Jean-Renaud**, et bien que la qualité des terrains et infrastructures reste encore trop faible pour évoluer à niveau R2, le président souligne de nombreuses avancées ayant eu lieu cette saison : la réparation des portes du foyer (fracturées en 2016 et 2019), les réfections du grillage et de la main courante du terrain d'honneur (pour lesquelles le club avait obtenu une subvention du FFA - le fonds d'aide au football amateur), et l'achat de cages pour les U7 et U9 grâce à un mécénat privé.

Le président souligne le très gros travail mené par les services techniques pendant trois jours en amont du challenge Potillon, et remercie chaleureusement les équipes de la Ville pour leur investissement. Un partenariat reste à construire avec la Ville pour permettre aux 3 terrains de retrouver un niveau acceptable.

Le **bilan sportif** est marqué par une forte présence des très jeunes (U7, U9, U11) et en U15. L'effectif était plus limité en U18 et U13, malgré des ententes avec le club voisin et ami du CS Tramayes. Chez les jeunes, le nombre de licenciés est revenu au niveau d'avant Covid-19 (118 licenciés contre 107 en 2019). Les éducateurs se sont fortement impliqués pour tenir jusqu'à la fin de l'année, et les enfants ont proposé du jeu attrayant à tous les niveaux.

Chez les seniors, la saison a été difficile en raison d'un effectif très réduit, avec une perte de 30 % des licenciés depuis la crise sanitaire (45 cette saison, contre 62 en 2019).

Au total, 203 matches jeunes et seniors ont été joués cette saison.

Concernant **la vie du club**, le président souligne la très belle réussite de la pétanque et le gros succès de la sortie au Parc OL. Un nouveau modèle doit cependant se construire pour répondre aux nouveaux fonctionnements et attentes des parents et bénévoles.

Il note l'importante baisse du nombre de dirigeants (24 licenciés contre 31 en 2019). L'année a été très compliquée pour certains.

Pour information, une newsletter à destination des parents (104 abonnés) est en place depuis fin janvier 2022 (taux d'ouverture moyen : 40 %).

Quelques chiffres de fréquentation du site internet www.usclunyfootball.fr (du 01/08/2021 au 31/05/2022) qui est le principal outil de communication du club :

- 30 185 visites
- 12 369 visiteurs uniques
- 64 963 pages vues
- 72 % de consultation mobile (+ 2 % sur tablette)
- 1,07 mn par visite en moyenne
- 107 articles publiés
- origine des visiteurs :
 - 59 % par les moteurs de recherche
 - 22 % en direct
 - 16 % par les réseaux sociaux

- Pages les plus consultées : accueil, agenda, championnat seniors A
 - Pages qui attirent le plus les visiteurs extérieurs :
 - histoire de Franz Beckenbauer (3180 vues, 4,46 mn en moyenne)
 - histoire de Garrincha (3340 vues, 4,56 mn en moyenne)
 - histoire du Blackburn Olympic (2270 vues, 2,55 mn en moyenne)
 - histoire de l'équipe du FLN (1771 vues, 3,39 mn en moyenne)
- >> Ces articles écrits pendant le confinement pour garder le contact avec les licenciés sont finalement appréciés par un grand nombre d'internautes, et permettent au site internet de l'USC de remonter dans les moteurs de recherche avec une belle visibilité à l'extérieur du club.

Le nombre de mails traités pendant la saison (du 01/06/2021 au 31/05/2022) donne une idée de la gestion administrative quotidienne nécessaire au fonctionnement du club :

- 1677 mails reçus (1075 sur la boîte LBFC + 602 sur la boîte Gmail)
- 1420 mails envoyés (840 sur la boîte LBFC + 580 sur la boîte Gmail)

Pour mémoire, selon une estimation faite en 2018-2019, une saison représente :

- 5 750 heures de bénévolat par le bureau (hors manifestations)
 - 7 780 heures de bénévolat par les éducateurs (hors matches)
- > soit environ 8 ETP (équivalents temps plein) bénévoles pour le fonctionnement du club (hors manifestations et matches du week-end).

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Le compte de résultat 2021-2022 fait apparaître un total de dépenses de 39 466 €, dont 30 181 € de fonctionnement (soit 185 € par licencié payant).

Les recettes annuelles représentent 38 682 €, dont 12 174 € grâce aux manifestations.

Le déficit s'établit donc à 784 € pour la saison, malgré 2 889 € de bénéfices réalisés grâce aux manifestations.

Le budget pour la saison 2022-2023 est construit sur la base d'un équilibre de 46 400 €. La trésorière, Solange Gasne, est remerciée pour sa rigueur et la qualité de son travail.

Le compte de résultat 2021-2022 et le budget 2022-2023 sont adoptés à l'unanimité.

Propositions pour la saison 2022-2023

Le président présente les quatre objectifs généraux de la saison à venir :

- Trouver le positionnement futur du club et mettre les moyens permettant la réussite
- Structurer le bureau pour le futur
- Pérenniser l'existence du club dans chaque catégorie
- Créer avec la mairie les moyens d'avoir des infrastructures convenables

Le débat est engagé sur le futur positionnement du club avec deux constats :

- Le "foot de village" tend à disparaître partout, en raison d'une implication plus faible des parents et bénévoles dans la vie associative, d'une volonté de "professionnalisation" dès le plus jeune âge et la multiplication de l'offre associative, notamment (pour information, à la création de l'USC en 1947, seules 11 associations existaient à Cluny... contre plus de 440 aujourd'hui).

- L'US Cluny bénéficie d'une très bonne image en général, grâce notamment au savoir-faire reconnu de ses éducateurs, à l'implication de ses bénévoles, et à l'esprit des joueurs sur le terrain (plusieurs récompenses liées au fair-play ces dernières saisons).

Face à ces constats, le président identifie trois choix pour les années à venir :

- Continuer comme aujourd'hui... en espérant que de bonnes volontés apparaîtront.
- Faire du football "élite" en augmentant fortement les cotisations
- Conserver l'ADN du club en renforçant ses points forts et en se rapprochant des voisins.

C'est cette troisième voie, médiane, que le président souhaite tracer à partir de la saison 2022-2023. Il identifie pour cela plusieurs moyens de réussite :

- Implanter le club dans le tissu économique local
- Créer une forte appartenance au club
- Se rapprocher des clubs voisins
- Permettre aux éducateurs d'être satisfaits de leur action au quotidien

Deux leviers principaux doivent être actionnés :

- Améliorer la communication, le sponsoring, les infrastructures
- Créer un poste permanent au club pour accompagner tout le monde (parents, joueurs, éducateurs)

Les propositions d'actions 2022-2023 sont les suivantes :

- Envisager l'installation d'une buvette et d'un local matériel proche des terrains.
- Ajouter une équipe de communication au bureau (coup d'envoi par un sponsor, présence sur les réseaux sociaux, nouvelles rubriques sur le site...).
- Ajouter une équipe dédiée au sponsoring.
- Réfléchir aux moyens d'embaucher un permanent afin d'accompagner les parents, les éducateurs et les bénévoles.
- Étendre la licence à points chez les jeunes.
- Réduire l'impact environnemental du club.
- Augmenter les "petites" manifestations multi-âges et les stages des vacances.

Le programme des manifestations récurrentes pour la saison est le suivant :

- samedi 3 septembre 2022 : tournoi de pétanque
- samedi 10 septembre 2022 : forum des associations (courses à l'hippodrome)
- samedi 24 et dimanche 25/09/22 : Vrai Foot Day (probablement décalé en mars 2023)
- samedi 3 décembre 2022 : loto (salle des Griottons réservée)
- mercredi 14 décembre 2022 : goûter de Noël
- jeudi 18 mai 2023 : 11e édition du challenge Potillon
- début juillet 2023 : tournoi de sixte Michel Gasne

La coupe du monde FIFA 2022 permet d'envisager des manifestations exceptionnelles, au stade pour les phases de poule, 8e et 1/4 de finale (réservées aux licenciés) et éventuellement aux Griottons en cas de beau parcours de la France :

- Phase de poule (heure française) :
 - mardi 22 novembre à 21h : France / Australie ou Pérou
 - samedi 26 novembre à 18h : France / Danemark
 - mercredi 30 novembre à 17h : Tunisie / France
- 8e de finale : samedi 3 ou dimanche 4 décembre
- 1/4 de finale : vendredi 9 ou samedi 10 décembre
- Demi-finale (aux Griottons ?) : mardi 13 ou mercredi 14 décembre
- Petite finale ou finale (aux Griottons ?) : samedi 17 ou dimanche 18 décembre

Pour l'organisation des manifestations, le président rappelle que l'équipe du bureau a besoin d'aide pour la préparation en amont et le rangement. Une présence plus massive des bénévoles aux manifestations est également souhaitée (ceux qui ont assuré le challenge Potillon 2022 en ont fait l'expérience). Un nouveau système de jetons et consignes a été mis en œuvre au challenge Potillon 2022, qui simplifie grandement la gestion des buvettes (il sera reconduit à la pétanque). Le tournoi en salle des jeunes sera à relancer si des bénévoles se manifestent.

Concernant les licences, le format dématérialisé est généralisé pour tous les renouvellements et nouveaux joueurs (y compris les éducateurs). La licence papier reste en place pour les mutations uniquement. Le certificat médical est désormais valable trois ans pour les jeunes, seniors et éducateurs.

Enfin, au niveau **du bureau et des éducateurs**, le président annonce le départ du coach de l'équipe première Kemel Saada, qui assurait également la direction technique du club. Merci beaucoup à lui pour toute son implication depuis de nombreuses années au club, comme joueur, puis éducateur.

Le président remercie également les éducateurs et dirigeants qui ont manifesté leur volonté de continuer pour une nouvelle saison. Il rappelle que le club a besoin de nouveaux éducateurs, et que leur formation sera assurée *via* les modules organisés par le District.

L'USC a également besoin de dirigeants chez les jeunes et les seniors (arbitres, délégués, aides aux coaches lors des entraînements) ainsi que de volontaires pour accompagner les équipes lors des déplacements (covoiturage). Pour mémoire, les dirigeants qui accompagnent une équipe toute l'année ont la possibilité de défiscaliser leurs frais kilométriques.

Election du bureau

Conformément aux statuts, le bureau est démissionnaire. Après appel à candidatures, aucun participant ne s'est manifesté. Il est donc proposé de reconduire le bureau à l'identique :

- Président : Alexandre Gros
- Vice-président : Guy Bey
- Trésorière : Solange Gasne
- Secrétaire : Pierre-Alain Billardon

Ce bureau sera assisté de :

- Antoine Bertrand, responsable technique de l'école de foot et responsable seniors
- Henri Dumont, intendant, que nous espérons de tout cœur revoir prochainement à nos côtés
- Guillaume Dodet et Guillaume Pommier, responsables manifestations
- Antoine Delécluse, community manager
- Jean-Pierre Bonin, membre du bureau

L'organigramme de l'école de football sera annoncé durant l'été.

Les postes de trésorier adjoint et de secrétaire adjoint restent à pourvoir. Toutes les personnes souhaitant rejoindre le bureau sont les bienvenues.

Le bureau 2022-2023 est élu à l'unanimité.

Montant des cotisations 2022-2023

Pour cette nouvelle saison, avec le retour à une situation sanitaire normale, un tarif unique est remis en place pour les renouvellements et nouveaux joueurs. Des survêtements pourront être pris à part. Le prix des licences augmente légèrement pour revenir à un niveau cohérent avec ce qui se pratique en général et permettre le bon fonctionnement du club.

Tous les joueurs éligibles pourront bénéficier du "Pass sport" d'un montant de 50 €, annoncé comme reconduit par le Gouvernement pour une nouvelle année scolaire.

Proposition de cotisations 2022-2023 :

- Seniors : 110 €
- Seniors (étudiants et demandeurs d'emploi) : 100 €
- Jeunes U11 à U18 : 90 €
- Jeunes U7 et U9 : 70 €

Comme lors des années précédentes, une remise de 10 € sera accordée à partir de la deuxième licence d'une même famille.

Le président précise deux éléments importants :

- Aucune licence ne sera renouvelée pour les joueurs dont la licence 2021-2022 n'a pas été payée : sur 163 licences payantes, 30 licences (soit 18 %) n'ont pas encore été payées, soit 2 280 € manquants dans les caisses du club (soit l'équivalent des bénéfices des manifestations cette année).
- Aucune licence ne sera validée sans paiement ou chèque de caution, y compris si cela entraîne un forfait de l'équipe d'une compétition par manque de joueurs

La licence suivante sera majorée de 50 € si les critères de la charte n'ont pas été remplis pendant la saison.

Les montants des cotisations 2022-2023 sont adoptés à l'unanimité.

Accueil d'un service civique

Afin de rendre le club encore plus attractif et agréable, tant pour les licenciés que pour les habitants du Clunisois, et à leur transmettre la passion du vivre ensemble, le président propose d'accueillir un volontaire en service civique pour la saison 2022-2023.

Le volontaire n'aura aucunement la mission de remplacer l'effort fourni par les différents bénévoles au quotidien (encadrement des équipes, travail administratif, etc) ni d'encadrer une ou plusieurs équipes du club.

Placé directement sous la responsabilité du président et du secrétaire général du club, il aura pour missions d'aider le club à grandir sur les aspects extra-sportifs, à favoriser le développement de relations saines et équilibrées au sein de l'association, à ouvrir le club sur l'extérieur et notamment vers des publics nouveaux. La sensibilisation des jeunes aux enjeux environnementaux fera également partie de sa mission, tout comme l'appui aux coachs pour gérer les aspects extra-sportifs ou les relations avec les parents par exemple.

A cet effet, il est nécessaire de demander un agrément à l'agence du service civique pour ensuite procéder à l'accueil d'un volontaire, pour une période de 10 mois de septembre à juin..

La demande d'agrément service civique est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

M. Alain Gaillard, représentant la Ville de Cluny, indique échanger régulièrement avec Mme la Maire au sujet des équipements sportifs, et que beaucoup d'enjeux se confrontent pour les sports collectifs en ce moment (bénévoles, installations, exigences des fédérations...). Il indique travailler à la recherche de solutions pour l'arrosage et l'entretien de terrains. La présence d'un agent à demeure pour l'entretien de l'hippodrome est à l'étude. Les infrastructures nécessitent également d'être sécurisées, ce qui fait l'objet d'une discussion avec la société des courses.

Après une période compliquée pour les services techniques municipaux, ceux-ci sont en passe de disposer d'une nouvelle structuration permettant de répondre aux sollicitations de plus en plus nombreuses avec un nombre d'associations croissant sur la commune, ce qui oblige à faire des priorités. M. Gaillard souligne son intérêt pour le projet associatif de l'USC qui associe les joueurs et les parents pour les encourager vers plus de bénévolat. Il indique être fier du club et des valeurs qu'il promeut, ce qui contribue à la bonne image de la commune. Enfin, il indique être tout à fait disposé à aider le club à trouver des solutions pour améliorer le stockage du matériel proche des terrains.

Mme Elisabeth Lemonon, représentant le Département pour le canton de Cluny, remercie les bénévoles du club, dont certains sont présents depuis très longtemps. Elle souscrit aux propositions concernant le virage à prendre pour l'évolution du club, dans un contexte où les enfants font désormais plusieurs sports en même temps, ce qui diminue la disponibilité des parents pour chaque association. Elle souligne le besoin de soulager le bureau d'une gestion administrative qui va croissante.

Mme Lemonon félicite enfin le club pour la belle réussite du challenge Lionel Potillon 2022, qui fêtait sa 10e édition, et pour laquelle le Département accordera une subvention exceptionnelle destinée à récompenser l'ensemble des enfants par un badge anniversaire.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est déclarée close.

Le président de l'US Cluny football,
Alexandre Gros